

Jeudi 31 janvier 2019

**« Avec les CMA, c'est toujours #lebonmoment pour l'apprentissage »**

## **Le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat lance la première semaine de l'apprentissage dans l'artisanat du 1<sup>er</sup> au 8 février**

Le réseau national des chambres de métiers et de l'artisanat, présidé par Bernard Stalter, inaugure vendredi 1<sup>er</sup> février la première semaine de l'apprentissage dans l'artisanat. Au programme de cette semaine : des animations, des rencontres et des portes-ouvertes dans les chambres de métiers et de l'artisanat et dans les centres de formation des apprentis (CFA) partout en France. Des événements ouverts à tous pour permettre à chacun de découvrir ou redécouvrir un modèle de formation aux nombreux atouts autant pour les jeunes que pour les chefs d'entreprise. Pour Bernard Stalter, « *la signature de cette opération, « Avec votre CMA, c'est toujours le bon moment pour l'apprentissage » affiche la mobilisation quotidienne de notre réseau pour ce mode de formation ».*



L'objectif de ce nouvel événement : **valoriser et promouvoir l'apprentissage dans l'artisanat**. Cette nouvelle opération, soutenue par le Ministère du Travail, a lieu au moment même où la loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » entre en application. « *L'apprentissage, voie royale vers l'emploi, est un levier fort face au double défi de la formation et de l'emploi des jeunes* » déclare Bernard Stalter, président de l'Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat et artisan coiffeur lui-même passé par l'apprentissage.

**Avec la semaine de l'apprentissage dans l'artisanat, axée autour de trois thématiques, orientation, formation, recrutement**, les chambres de métiers et de l'artisanat veulent encourager tous les publics, qu'ils soient jeunes ou en reconversion professionnelle, à choisir l'apprentissage.

Avec près de 600 formations en apprentissage **dans 112 CFA, ce sont chaque année plus de 100 000 jeunes apprentis qui sont formés**. « *80 % des apprentis de niveau IV trouvent un emploi pérenne dans les 6 mois suivants la sortie de leur formation en apprentissage* » rappelle Bernard Stalter.

Pour Bernard Stalter, « *avec la mise en œuvre de cette réforme nous nous mobilisons pour accueillir dans les quatre prochaines années 60 000 apprentis supplémentaires dans nos CFA. Une solution face aux 700 000 emplois qui restent non pourvus chaque année dans le monde artisanal* ».

**CONTACT PRESSE :** APCMA - Géraldine Squenel : 01 44 43 10 65 / 06 89 23 95 55 - [squenel@apcma.fr](mailto:squenel@apcma.fr)